

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20141211-2014_A240-DE
Date de télétransmission : 16/12/2014
Date de réception préfecture : 16/12/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 DECEMBRE 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_A240

OBJET : Ressources - Finances - Budget primitif 2015 - Ouvertures, modifications et clôtures d'AP/CP sur le Budget Général

Le 11 décembre 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Complexe Sportif Guy Drut à Bouc-Bel-Air, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 5 décembre 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – BALDO Edouard – BARRET Guy – BASTIDE Bernard – BORELLI Christian – BOULAN Michel – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – DAGORNE Robert – de BUSSCHERE Charlotte – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – GACHON Loïc – GARELLA Jean-Brice – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALLIE Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MEÏ Roger – MERGER Reine – MORBELLI Pascale – NERINI Nathalie – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : PIZOT Roger suppléé par BUCHAUT Romain

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à RENAUDIN Michel – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – ARDHUIN Philippe donne pouvoir à MALLIE Richard – AUGÉY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BENKACI Moussa donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – BERNARD Christine donne pouvoir à SUSINI Jules – BONTHOUX Odile donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – BOUDON Jacques donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – CORNO Jean-François donne pouvoir à GERARD Jacky – DEVESSA Brigitte donne pouvoir à PAOLI Stéphane – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à MERGER Reine – FREGEAC Olivier donne pouvoir à ALBERT Guy – LAFON Henri donne pouvoir à AMAROUCHE Annie – MALAUZAT Irène donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale – MONDOLONI Jean-Claude donne pouvoir à GACHON Loïc – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BARRET Guy – PROVITINA-JABET Valérie donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – ROLANDO Christian donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – TAULAN Francis donne pouvoir à CHARDON Robert – TERME Françoise donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BACHI Abassia – BOUVET Jean-Pierre – CRISTIANI Georges – FILIPPI Claude – GALLESE Alexandre – PEREZ Fabien – ZERKANI Karima

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 11 DECEMBRE 2014

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Politique publique : Ressources

Thématique : Finances

Objet : Budget primitif 2015 - Ouvertures, modifications et clôtures d'AP/CP sur le
Budget Général
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'ouverture, la révision et la clôture d'autorisations de programme et de crédits de paiement sur le Budget Général de la CPA pour 2015.

Exposé des motifs :

Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.

Les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales précisent que la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme.

Celles-ci constituent la limite supérieure des engagements juridiques pluriannuels qui peuvent être pris. Elles demeurent valables jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation et peuvent être révisées.

Il convient aujourd'hui :

- de procéder à l'ouverture d'autorisations de programme afin d'intégrer de nouvelles opérations ;
- de réviser les autorisations de programme existantes compte tenu des modifications de programme ;
- de clôturer des autorisations de programme.

1. Ouverture des autorisations de programme

Pour ce BP 2015, il convient de créer les Autorisations de Programme suivantes :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP BP - 2015	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP2018	Reste à financer
Sub "Pôle de compétitivité" Convention FUI 2014/2016	DI384AP5	500 000	100 000	150 000	150 000	100 000	0
Total Aide au monde économique		500 000	100 000	150 000	150 000	100 000	0
Opérations de réhabilitation - AP	DI7322AP	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000		
Total Politique de la ville		3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0
AIX Pôle d'Activité Route de Lenfant	DI305AP10	8 500 000	100 000				8 400 000
Plan de Campagne - Pont Ch Rigons	DI335AP5	5 000 000	50 000				4 950 000
Greasque ZI Les Pradeaux	A créer	1 500 000	50 000				1 450 000
Gardanne ZI Avon	A créer	1 500 000	50 000				1 450 000
Plan de Campagne - Route grande campagne	DI335AP6	3 500 000	100 000				3 400 000
Total Travaux d'infrastructures communautaires		20 000 000	350 000	0	0	0	19 650 000
CPER 2014 - 2020	DI799AP2	15 368 000	1 115 760	1 500 000	1 500 000		11 252 240
Total Enseigt Sup et Recherche		15 368 000	1 115 760	1 500 000	1 500 000	0	11 252 240

➤ Aide au monde économique :

Le Fonds Unique Interministériel est une aide d'Etat pour des projets de recherche et développement collaboratifs labellisés par les Pôles de compétitivité.

Dans un tour de table financier, les collectivités sont sollicitées pour des co-financements. La CPA accorde des subventions aux entreprises basées sur son territoire et participe aux projet R&D.

Ce dispositif a fait l'objet d'une délibération cadre au Conseil communautaire du 14 décembre 2007.

L'AP 2011 venant à son terme, il convient donc, en prévision de nouveaux financement qui seront présentés en commission, d'ouvrir une autorisation de programme «Convention FUI 2014/2016 » d'un montant global de 500 000 €.

➤ Enseignement Supérieur et Recherche (ESR):

L'enseignement supérieur et la recherche est reconnu comme l'un des leviers déterminants de développement de notre territoire. Aussi, le CPER doit permettre de poursuivre et de finaliser les engagements pris notamment au titre du Plan Campus et du précédent CPER.

L'action volontariste de la CPA joue un rôle déterminant dans le développement et le financement des opérations structurantes au côté des autres partenaires Etat, Région et Département. Toutes les opérations prévues correspondent aux orientations inscrites dans différents documents cadres adoptés par la CPA, le PADD, le SCOT adopté en décembre 2013 qui place l'ESR comme une des clés du développement économique et donc générateur d'emplois.

Le CPER 2014-2020 tel qu'il est estimé à ce jour nécessite donc l'ouverture d'une autorisation de programme à hauteur de 15 368 000 €.

➤ Travaux d'infrastructures communautaires :

ZI Avon Gardanne : suite à son intégration à la CPA, la commune de Gardanne a sollicité la réhabilitation de la zone de l'Avon. Les études réalisées sur le secteur ont permis de définir un programme de réhabilitation sur la rue des Alumines. Le programme va être présenté en concertation auprès des entreprises, avant validation définitive et lancement de la phase opérationnelle. Pour ce faire il est nécessaire d'ouvrir une autorisation de programme d'un montant de 1,5M€.

ZI les Pradeaux Gréasque : la commune de Gréasque, suite à son intégration à la CPA, a demandé la réhabilitation de la zone des Pradeaux.

Les études réalisées sur le secteur ont permis d'élaborer un programme de travaux sur la partie sud de la zone. Cela nécessite donc l'ouverture d'une autorisation de programme d'un montant de 1,5M€.

Aix Pôle d'activité Route de Lenfant : lors du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 il a été voté le réaménagement de la route de Lenfant, voie d'accès secondaire au Pôle d'Activité d'Aix-en-Provence.

La réhabilitation de cette voie apparaît d'autant plus nécessaire car la CPA travaille sur la création d'une voirie communautaire reliant la RD18 à la RD9, dit contournement des Milles. La création de cette voirie devrait reporter une partie du trafic d'accès au Pôle d'activité sur la route de Lenfant. Ce programme prévoit aussi la réalisation d'une voie express vélo préconisée par le schéma directeur cyclable de la ville d'Aix-en-Provence.

A cette fin, il convient d'ouvrir une autorisation de programme d'un montant de 8,5 M€.

Plan de Campagne Pont chemin des Rigons : dans le cadre de la réhabilitation de la zone d'activités de Plan de Campagne, la CPA s'est engagée dans l'amélioration de l'accessibilité du site. L'étude circulaire réalisée sur le secteur a permis de mettre en évidence que le doublement du chemin des Rigons permettrait d'améliorer significativement la circulation à l'intérieur de la zone et faciliterait l'évacuation de celle ci en cas de besoin.

Cette opération nécessite l'ouverture d'une autorisation de programme d'un montant de 5M€.

Plan de Campagne - Route de grande campagne : dans le cadre de la réhabilitation de la zone d'activités de Plan de Campagne, la CPA travaille avec l'ensemble des partenaires pour embellir le site. Dans cette optique il s'est avéré intéressant de réhabiliter la totalité de la route de grande campagne, entre le chemin des Bouscauds et le giratoire avec la RD543.

Cette opération nécessite donc l'ouverture d'une autorisation de programme d'un montant global de 3,5 M€.

2. Révision des autorisations de programme

Compte tenu de l'attribution de marchés de travaux à des prix différents des estimations, des modifications de programme ou d'aléas de chantier, les montants des autorisations de programme doivent être révisés.

10 opérations doivent faire l'objet d'une révision d'autorisation de programme.

Elles sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP DM2 - 2014	Variation à prévoir au BP 2015	TOTAL AP BP - 2015	Déjà Financé au 31/12/2013	CP 2014 (après DM2)	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP2018	Reste à financer
Fonds de concours équipements culturels	DI481AP	4 000 000	1 700 000	5 700 000	0	3 700 000	2 000 000				
Total Culture		4 000 000	1 700 000	5 700 000	0	3 700 000	2 000 000	0	0	0	0
Salle de sport multifonctionnelle	DI476AP	60 000 000	12 086 000	72 086 000	0	1 800 000	9 000 000	40 000 000	17 000 000		4 286 000
Equipeement Musiques Actuelles	DI486AP	17 000 000	730 000	17 730 000	0	200 000	1 201 900				16 328 100
Rénovation piscine Lambesc (3e tranche)	DI46011AP	2 900 000	8 500 000	11 400 000	0	60 000	240 000	1 000 000	4 000 000		6 100 000
Construction piscine de Venelles	DI432AP	23 900 000	3 700 000	27 600 000	1 224 734	2 050 000	13 700 000				10 625 266
Réhabilitation piscine Yves Blanc - Aix	DI452AP	14 670 000	6 530 000	21 200 000	150 021	103 000	2 405 000				18 541 979
Total Bâtiments		118 470 000	31 546 000	150 016 000	1 374 755	4 213 000	26 546 900	41 000 000	21 000 000	0	55 881 345
Installation murs anti-bruit (subventions)	DI259AP	450 000	185 000	635 000	164 673	230 000	185 000				55 327
Total Ecologie urbaine		450 000	185 000	635 000	164 673	230 000	185 000				55 327
Fonds investiss. énergies renouvelables communes	DI256AP1	741 000	108 123	849 123	414 123	285 000	150 000				0
Total Energie		741 000	108 123	849 123	414 123	285 000	150 000	0	0	0	0
ENTREES DE VILLE AP GLOBALE	DI50AP12	30 000 000	2 000 000	32 000 000	2 198 509	3 165 000	5 000 000	7 500 000	5 000 000		9 136 491
Total Entrées de ville		30 000 000	2 000 000	32 000 000	2 198 509	3 165 000	5 000 000	7 500 000	5 000 000	0	9 136 491
Trets Centre Ancien	DI716AP3	3 200 000	420 000	3 620 000	2 000 000	300 000	450 000	450 000	420 000		
Total Opérations d'aménagement		3 200 000	420 000	3 620 000	2 000 000	300 000	450 000	450 000	420 000	0	0

➤ **Culture :**

Fonds de concours équipements culturels : + 1,7 M€

Cette augmentation est nécessaire suite à la demande de la ville de Vitrolles d'un fonds de concours de 1,7M€ pour la construction de la salle de spectacle Guy Obino.

➤ **Opérations d'aménagement :**

Trets centre ancien : + 420 000 €

La procédure pour la mise en œuvre de l'opération du centre ancien de Trets a été modifiée fin 2013. Elle a notamment nécessité la suppression de la ZAC puis la déclaration d'intérêt communautaire d'une opération plus centrée sur des interventions dans le centre du village.

A l'occasion de la concession de cette opération à la SPLA Pays d'Aix Territoires, un nouveau bilan ainsi que le montant des participations annuelles de la CPA, qui s'étendent jusqu'en 2017, ont pu être déterminés. Ce bilan d'opération actualisé implique d'augmenter l'autorisation de programme.

➤ **Ecologie urbaine:**

Installations de murs anti-bruit : + 185 000 €

Des demandes nouvelles relatives à cette opération conduisent à augmenter l'autorisation de programme.

➤ **Energie :**

Fonds d'investissement énergies renouvelables (communes) : + 108 123 €

De nouvelles demandes de participations de la part des communes conduisent à augmenter l'autorisation de programme relative à cette opération.

➤ **Bâtiments :**

Salle de sport multifonctionnelle (palais des Sports): + 12 086 000 €

Une augmentation de 12M€ est nécessaire afin d'intégrer l'estimation de la prestation supplémentaire relative à l'organisation des mondiaux de Hand-Ball en 2017.

Equipement Musiques Actuelles : + 730 000 €

A l'issue de la phase de programmation, il convient de majorer le coût de l'opération de 730 000 €, et d'augmenter l'autorisation de programme en conséquence.

Rénovation de la piscine de Lambesc : + 8,5 M€

Suite à la phase de programmation, le montant de l'autorisation de programme est à réviser pour être conforme au nouveau coût de l'opération.

Construction de la piscine de Venelles : + 4,8 M€

Afin de prendre en compte les résultats de l'appel d'offres, il convient d'intégrer les révisions de prix et les avances forfaitaires pour cette opération.

Réhabilitation de la piscine Yves Blanc d'Aix-en-Provence : + 6 530 000 €

L'élaboration du programme technique détaillé a mis en évidence plusieurs coûts non anticipés jusque là, d'où la nécessité d'augmenter l'autorisation de programme.

➤ Entrées de ville : + 2 M€

De nouvelles opérations d'entrées de ville (3 sur la commune d'Eguilles et 1 sur la commune de Simiane-Collongue) nécessitent d'augmenter l'autorisation de programme, et de la porter à un montant global de 32 M€.

3. Clôture d'autorisations de programme

Les opérations faisant l'objet d'un transfert au nouveau budget annexe S.P.E.D. (Service Public d'Elimination des Déchets) doivent être clôturées. Elles sont répertoriées dans le tableau suivant.

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP BS - 2014	Déjà Financé au 31/12/2013	CP 2014	Reste à financer
Acquisitions véhicules de collecte	DI170AP	9 600 000	5 603 810	1 300 000	2 696 191
		9 600 000	5 603 810	1 300 000	2 696 191
construction 3° bassin CET Arbois	DI149AP	19 499 874	13 137 572	315 000	6 047 302
Rachat Centre de Transfert de Pertuis	DI176AP	800 000	0	0	800 000
Extension Rénovation déchetteries	DI173AP	2 600 000	0	370 000	2 230 000
Création nouvelles déchetteries	DI110AP	3 820 000	1 478 640	30 000	2 311 360
construction centre de tri	DI117AP	15 000 000	8 312		14 991 688
		41 719 874	14 624 524	715 000	26 380 350

Les autorisations de programme suivantes doivent également être clôturées ; il s'agit d'opérations terminées, abandonnées ou intégrées dans des opérations globalisées.

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP DM2 - 2014	Variation à prévoir au BP 2015	TOTAL AP BP - 2015	Déjà Financé au 31/12/2013	CP 2014 (après DM2)	Reste à financer
Réhabilitation piscine du Puy Ste Réparate	DI424RAP	5 052 750	0	5 052 750	5 019 024		33 726
Salle de spectacles	DI406AP	64 573 624	0	64 573 624	64 406 385	163 001	4 238
Total Bâtiments		69 626 374	0	69 626 374	69 425 409	163 001	37 964
ENTREES DE VILLE 2008	DI50AP08	4 520 000	0	4 520 000	4 392 676	52 000	75 324
Total Entrées de ville		4 520 000	0	4 520 000	4 392 676	52 000	75 324
Aix - Fonds de concours Pioline Ensoleillée	DI3503AP	2 560 000	0	2 560 000	1 000 000	0	1 560 000
Total Travaux d'infrastructures communautaires		2 560 000	0	2 560 000	1 000 000	0	1 560 000
Parking de persuasion Carcassonne	DI617AP	600 000	0	600 000	425 744	0	174 256
Total Transport (budget général)		600 000	0	600 000	425 744	0	174 256

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9 ;

VU la délibération n°2014_A129 du Conseil communautaire du 3 juillet 2014 portant inscriptions, modifications et clôtures d'AP/CP du Budget Principal 2014 ;

VU l'avis de la Commission des Finances et du Contrôle de gestion en date du 13 novembre 2014 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 28 novembre 2014 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

➤ **APPROUVER** la création des autorisations de programme suivantes :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP BP - 2015	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP2018	Reste à financer
Sub "Pôle de compétitivité" Convention FUI 2014/2016	DI384AP5	500 000	100 000	150 000	150 000	100 000	0
Total Aide au monde économique		500 000	100 000	150 000	150 000	100 000	0
Opérations de réhabilitation - AP	DI7322AP	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000		
Total Politique de la ville		3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0
AIX Pôle d'Activité Route de Lenfant	DI305AP10	8 500 000	100 000				8 400 000
Plan de Campagne - Pont Ch Rigons	DI335AP5	5 000 000	50 000				4 950 000
Greasque ZI Les Pradeaux	A créer	1 500 000	50 000				1 450 000
Gardanne ZI Avon	A créer	1 500 000	50 000				1 450 000
Plan de Campagne - Route grande campagne	DI335AP6	3 500 000	100 000				3 400 000
Total Travaux d'infrastructures communautaires		20 000 000	350 000	0	0	0	19 650 000
CPER 2014 - 2020	DI799AP2	15 368 000	1 115 760	1 500 000	1 500 000		11 252 240
Total Enseigt Sup et Recherche		15 368 000	1 115 760	1 500 000	1 500 000	0	11 252 240

➤ **APPROUVER** la révision des autorisations de programme suivantes :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP DM2 - 2014	Variation à prévoir au BP 2015	TOTAL AP BP - 2015	Déjà Financé au 31/12/2013	CP 2014 (après DM2)	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP2018	Reste à financer
Fonds de concours équipements culturels	DI481AP	4 000 000	1 700 000	5 700 000	0	3 700 000	2 000 000				
Total Culture		4 000 000	1 700 000	5 700 000	0	3 700 000	2 000 000	0	0	0	0
Salle de sport multifonctionnelle	DI476AP	60 000 000	12 086 000	72 086 000	0	1 800 000	9 000 000	40 000 000	17 000 000		4 286 000
Equipement Musiques Actuelles	DI486AP	17 000 000	730 000	17 730 000	0	200 000	1 201 900				16 328 100
Rénovation piscine Lambesc (3e tranche)	DI46011AP	2 900 000	8 500 000	11 400 000	0	60 000	240 000	1 000 000	4 000 000		6 100 000
Construction piscine de Venelles	DI432AP	23 900 000	3 700 000	27 600 000	1 224 734	2 050 000	13 700 000				10 625 266
Réhabilitation piscine Yves Blanc - Aix	DI452AP	14 670 000	6 530 000	21 200 000	150 021	103 000	2 405 000				18 541 979
Total Bâtiments		118 470 000	31 546 000	150 016 000	1 374 755	4 213 000	26 546 900	41 000 000	21 000 000	0	55 881 345
Installation murs anti-bruit (subventions)	DI259AP	450 000	185 000	635 000	164 673	230 000	185 000				55 327
Total Ecologie urbaine		450 000	185 000	635 000	164 673	230 000	185 000				55 327
Fonds investiss. énergies renouvelables communes	DI256AP1	741 000	108 123	849 123	414 123	285 000	150 000				0
Total Energie		741 000	108 123	849 123	414 123	285 000	150 000	0	0	0	0
ENTREES DE VILLE AP GLOBALE	DI50AP12	30 000 000	2 000 000	32 000 000	2 198 509	3 165 000	5 000 000	7 500 000	5 000 000		9 136 491
Total Entrées de ville		30 000 000	2 000 000	32 000 000	2 198 509	3 165 000	5 000 000	7 500 000	5 000 000	0	9 136 491
Trets Centre Ancien	DI716AP3	3 200 000	420 000	3 620 000	2 000 000	300 000	450 000	450 000	420 000		
Total Opérations d'aménagement		3 200 000	420 000	3 620 000	2 000 000	300 000	450 000	450 000	420 000	0	0

➤ **APPROUVER** la clôture des autorisations de programme suivantes :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP BS - 2014	Déjà Financé au 31/12/2013	CP 2014	Reste à financer
Acquisitions véhicules de collecte	DI170AP	9 600 000	5 603 810	1 300 000	2 696 191
		9 600 000	5 603 810	1 300 000	2 696 191
construction 3° bassin CET Arbois	DI149AP	19 499 874	13 137 572	315 000	6 047 302
Rachat Centre de Transfert de Pertuis	DI176AP	800 000	0	0	800 000
Extension Rénovation déchetteries	DI173AP	2 600 000	0	370 000	2 230 000
Création nouvelles déchetteries	DI110AP	3 820 000	1 478 640	30 000	2 311 360
construction centre de tri	DI117AP	15 000 000	8 312		14 991 688
		41 719 874	14 624 524	715 000	26 380 350

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP DM2 - 2014	Variation à prévoir au BP 2015	TOTAL AP BP - 2015	Déjà Financé au 31/12/2013	CP 2014 (après DM2)	Reste à financer
Réhabilitation piscine du Puy Ste Réparate	DI424RAP	5 052 750	0	5 052 750	5 019 024		33 726
Salle de spectacles	DI406AP	64 573 624	0	64 573 624	64 406 385	163 001	4 238
Total Bâtiments		69 626 374	0	69 626 374	69 425 409	163 001	37 964
ENTREES DE VILLE 2008	DI50AP08	4 520 000	0	4 520 000	4 392 676	52 000	75 324
Total Entrées de ville		4 520 000	0	4 520 000	4 392 676	52 000	75 324
Aix - Fonds de concours Pioline Ensoleillée	DI3503AP	2 560 000	0	2 560 000	1 000 000	0	1 560 000
Total Travaux d'infrastructures communautaires		2 560 000	0	2 560 000	1 000 000	0	1 560 000
Parking de persuasion Carcassone	DI617AP	600 000	0	600 000	425 744	0	174 256
Total Transport (budget général)		600 000	0	600 000	425 744	0	174 256

OBJET : Ressources - Finances - Budget primitif 2015 - Ouvertures, modifications et clôtures d'AP/CP sur le Budget Général

Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	85
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	85
Majorité absolue	43
Pour	85
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS MASINI

15 DEC. 2014